Mercredi 09.05.12 | 45e année | No 16

Journal officiel d'information | Rédaction: Chancellerie communale, Hôtel communal, CH-2001 Neuchâtel | www.neuchatelville.ch | bulletinofficiel@ne.ch | T 032 717 77 09 | F 032 717 77 10

L'édito

Le dernier édito

Elue il y a quinze ans au Conseil communal, j'ai pu m'adresser à vous dans cette rubrique toutes les cinq semaines et vous faire ainsi part d'éléments d'actualité, dans le domaine des finances de la ville et de son développement économique dans un premier temps, puis durant ces quatre dernières années, dans le domaine des activités culturelles, sportives et touristiques.

J'ai ainsi pu mettre en œuvre des actions importantes pour la diversité culturelle, la qualité des infrastructures et l'attractivité de la ville. Ces actions ont consisté par exemple à conduire les festivités du Millénaire, à redonner un avenir au Jardin botanique dont l'existence était menacée, à initier la concrétisation d'un skatepark pour la jeunesse, à engager la restauration du Musée d'ethnographie et à esquisser les projets pour réformer les bibliothèques publiques de la ville.

A la veille d'une période qui s'annonce passionnante avec la Nuit des musées, l'ouverture des expositions Rousseau au Muséum d'histoire naturelle et au Jardin botanique, ainsi qu'aux festivals de danse, de musique et de cinéma, je vous exprime ma reconnaissance pour votre confiance qui m'a permis de contribuer au développement harmonieux de notre belle cité et à renforcer ainsi les liens qui unissent ses habitants.

Françoise Jeanneret
Directrice de la culture, des sports et du tourisme

Après avoir longtemps tenu les cordons de la bourse de la Ville, Françoise Jeanneret s'est beaucoup dépensée pour les sports et la culture.

Hommage à Françoise

« Elle s'appelait Françoise... » L'écologiste Nicolas de Pury n'a pas hésité lundi à entonner une chanson du merveilleux et parfois grivois Boby Lapointe pour rendre hommage à la conseillère communale Françoise Jeanneret qui faisait face pour la dernière fois au Conseil général. Les élus lui ont offert un beau cadeau en couvrant de louanges les commémorations du Millénaire organisées sous sa responsabilité.

Le Conseil général a approuvé à l'unanimité le bilan du Millénaire tiré par le Conseil communal. Il s'est réjoui que les festivités aient renforcé la cohésion sociale tout en restant dans le cadre budgétaire fixé. C'est à l'unanimité également que les élus ont accepté le «Banc géant» de l'artiste Lilian Bourgeat offert à la population par la Banque Bonhôte et Cie SA et l'Association du Millénaire.

Week-end de concerts

Cette œuvre d'art ainsi que la passerelle qui reliera le plateau de la gare à la colline du Mail constitueront les traces tangibles du Millénaire. Le Conseil communal proposait également d'organiser chaque année une fête de la culture dans l'esprit du Millénaire. Le Conseil général n'en avait pas voulu en janvier dernier mais tout espoir n'est pas perdu puisque les socialistes ont déposé un postulat afin que la Ville organise annuellement un week-end de concerts gratuits en lien avec les commerçants.

Hommage à une socialiste

La 35e législature a pris fin par l'hommage rendu par le président Thomas Facchinetti et les groupes à Françoise Jeanneret, doyenne du Conseil communal, entrée à l'exécutif en 1997 après 9 ans au Conseil général, à la barbe des éléphants du groupe socialiste (Nicolas de Pury), qui aura servi la capitale pendant un quart de siècle (Amelie Blohm-Gueissaz) et tenu fermement la barre de la barque dans la tempête financière de 2003 (Philippe Loup). Couverte de fleurs, l'intéressée a dit tout le plaisir qu'elle avait ressenti à exercer une fonction passionnante au service de la population. (Lire aussi en page 16) (pn)

La Ville sensibilisera samedi à une utilisation raisonnable des produits toxiques, à la maison et au jardin.

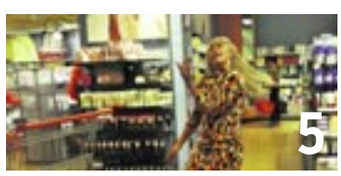

De nombreux cours de danse et un bal populaire sont au programme de la Fête de la danse ce week-end.

Le Conseil général a débattu lundi soir de la politique immobilière et du logement de la Ville.

Ghielmetti
Pompes funèbres
Ecoute et discrétion au service des familles

Prévoyance funéraire

Tél. 032 721 19 31
24 h sur 24

Seyon 5
Case postale 50
2004 Neuchâtel

info@pf-ghielmetti.ch
www.pf-ghielmetti.ch

Un pour tous ceux qui souhaitent faire les courses le dimanche.

Chers clients,

Votre Denner Express de la rue de Champréveyres 3, 2000 Neuchâtel, est également ouvert le dimanche:

de 8 h à 13 h

Du pain croustillant cuit au four.

Nous nous réjouissons de vous y accueillir!

DENNER EXPRESS

Dans ce numéro

Une vie vouée à la danse

La célèbre danseuse étoile roumaine Ileana Iliescu, dite Luly, était de passage dernièrement à Neuchâtel. Dans une interview, la septuagénaire raconte ses années de danse à l'Opéra de Bucarest.

Page 4

Nuit des musées

Comme à l'accoutumée, les trois musées de la Ville ainsi que le Jardin botanique ont mis les petits plats dans les grands pour faire de la Nuit des musées et de la Journée des musées les 19 et 20 mai un week-end riche en découvertes et en animations. Demandez le programme !

Pages 7 à 10

Aux urnes, citoyens !

Les élections communales, c'est ce week-end ! Face au faible taux de participation enregistré jusqu'à présent au niveau cantonal, les différents partis politiques en lice en Ville de Neuchâtel lancent un appel commun à voter.

Page 12

Dernière séance

Lors de sa dernière séance de la législature, le Conseil Général a notamment débattu de la politique immobilière et du logement de la Ville, de la rénovation du Musée d'ethnographie et de la fusion des TN et des TRN. Reflets.

Page 16

Prochaine parution

Le prochain numéro de Vivre la ville paraîtra le mercredi 16 mai 2012.

La Ville organise une récolte de produits toxiques samedi à la déchetterie de Plaines-Roches

Des conseils seront dispensés samedi à la place Pury pour un jardinage au naturel.

Plus de vie sans poison !

Détergents, solvants, restes de peinture, insecticides: la population est invitée à faire le tri dans ses armoires et à ramener les toxiques ménagers dont elle ne se sert plus à la déchetterie de Plaines-Roches samedi, de 8h30 à 16 heures. Le Service des parcs et promenades sera également présent toute la journée à la place Pury, avec un stand d'information bourré de conseils pour un jardinage « vert » ainsi qu'une exposition ludique et interactive intitulée « L'eau, un bien précieux ».

« Cette récolte de produits toxiques s'inscrit dans le cadre de la campagne lancée en mai dernier par la Fondation suisse pour la pratique environnementale (Pusch)», explique Françoise Martinez Monney, ingénieure horticole au Service des parcs et promenades. Intitulée « Favorisez la nature », cette action vise à inciter les particuliers à utiliser moins de produits chimiques pour l'entretien de leur maison et de leur jardin, à respecter les précautions d'emploi et les dosages indiqués et à les éliminer correctement: non pas à la poubelle, dans les toilettes ou dans le lavabo, mais aux points de collecte ad hoc des déchetteries.

Parallèlement à cette récolte, deux stands d'information seront dressés samedi à Plaines-Roches et à la place Pury pour rappeler les dangers des substances chimiques contenues dans nombre de produits de nettoyage, de bricolage et de jardinage. Même en infimes quantités, ces polluants peuvent causer de graves dommages. Déversés dans la nature et les égouts, ils ne disparaissent pas mais se retrouvent dans l'eau potable et les sols, avec des conséquences sur la santé et la biodiversité.

Produits naturels

Des alternatives à l'utilisation de produits chimiques seront par ailleurs proposées, pour la maison mais surtout le jardin. Car selon la fondation Pusch, pas moins de 2'000 tonnes de désherbants et de pesticides sont utilisées chaque année en zones urbaines en Suisse, soit une quantité équivalente à celle utilisée par l'agriculture ! Le Service des parcs et promenades montrera notamment les produits biologiques dont il se sert pour traiter contre les insectes ravageurs ou les champignons parasites.

Le but est d'amener à une prise de conscience. « Tout est en vente libre dans les commerces et les gens ne se rendent pas compte de la toxicité des produits qu'ils utilisent dans leur jardin, ni des conséquences du réflexe très répandu qui consiste à doubler la dose indiquée dans l'illusion d'obtenir une meilleure efficacité », souligne Françoise Martinez Monney. Le surplus se retrouvera dans les cours d'eau et le lac, emporté par la prochaine pluie… (ab)

S'abonner contre les tags

Les propriétaires privés ne sont plus démunis face aux tags qui salissent leurs murs. L'association Villa-Blanca, créée l'an dernier par la Ville de Neuchâtel, la Chambre immobilière de commerce et l'Association Neuchâtel sans tags, leur offre dès à présent la possibilité de contracter un abonnement anti tags. Pour 360 francs par an, une entreprise spécialisée interviendra rapidement et aussi souvent que nécessaire pour recouvrir de peinture les inscriptions sprayées sur leur façade. Le prix se monte à 720 francs pour le traitement des surfaces qui ne peuvent être peintes, comme les murs en pierre d'Hauterive. Pour de plus amples informations, voir le dépliant encarté dans ce numéro ou le site internet de l'association, www.villablanca.ch. (ab)

Ileana Iliescu raconte ses années de danse à l'Opéra de Bucarest

« La danse, c'est ma vie »

Ileana Iliescu, dite Luly, a passé quelques jours à Neuchâtel à la fin avril. Entre 1960 et 1985, la célèbre danseuse étoile roumaine a interprété des rôles aussi variés que Kitri (Don Quichotte), la princesse Aurore (La belle au bois dormant), Odette-Odile (Le lac des cygnes), Swanilda (Coppélia), entre autres. Dans les années 60, elle est honorée du titre d'artiste émérite à Bucarest. A presque 75 ans, cette étoile de la danse n'a rien perdu de sa superbe. Maquillée et coiffée d'un chignon impeccable, elle a répondu à quelques questions dans le salon de son amie de longue date, Zully Salas, maître de ballet et chorégraphe à Neuchâtel. Rencontre.

L'ancienne danseuse étoile roumaine, Ileana Iliescu, a passé quelques jours en visite à Neuchâtel.

Etait-ce un rêve que de devenir danseuse étoile ?

Non, pas du tout. C'est ma mère qui m'a amenée dans un centre culturel où on enseignait différents arts. J'ai commencé la danse sans grand intérêt. La passion est venue petit à petit. Finalement, la danse est devenue ma vie. J'ai été mariée, je n'ai pas eu d'enfants, mes parents ne sont plus là. Toute ma vie, j'ai côtoyé beaucoup de gens. Aujourd'hui, je vis seule. J'ai ma vie intérieure et cela me suffit.

Dans quel environnement avez-vous évolué durant votre formation ?

Je vivais avec mes parents dans la ville de Brasov en province. Ma mère s'occupait du foyer et mon père était directeur dans les chemins de fer. Nous avons déménagé à Bucarest pour que je puisse rejoindre la première école de chorégraphie d'Etat qui venait de se créer. J'avais 12 ans. Je suivais à la fois des cours de danse et de culture générale. Outre la danse classique, j'apprenais également la danse historique, la danse de caractère, le pas de deux, le maquillage et tous les arts de la scène. Je suis entrée à l'Opéra de Bucarest en 1954. Deux plus tard, j'ai obtenu mon premier rôle en tant que soliste dans le ballet du Lac des cygnes. Mon professeur de danse m'a dit : « Tu commences ta carrière avec un rôle que l'on interprète habituellement en fin de parcours.» J'ai dansé durant presque cinquante ans. J'ai fait le tour du monde. J'ai passé onze ans à Turin en Italie comme directrice de ballet. Je suis retournée à Bucarest dans les années 2000 où j'ai pris la direction du ballet de l'Opéra. Cela fait 25 ans que j'ai quitté la scène, mais le public se souvient encore de ma carrière. Quand je vais faire mes courses, je croise encore des gens qui s'en rappellent.

Comment avez-vous vécu le régime de Ceausescu en tant que danseuse étoile ?

Durant cette période, l'art était davantage mis en valeur. Les artistes étaient mieux payés qu'aujourd'hui. La Roumanie accueillait des artistes venus des quatre coins du monde. Les compagnies de danse de Paris, de Londres et même de New York ont dansé à Bucarest. Des échanges culturels incroyables avaient lieu avec la Russie. Pour les artistes, c'était une période faste. On ne comptait pas l'argent. Aujourd'hui, l'art n'est plus aussi bien rémunéré. La situation des artistes est vraiment critique.

Que pensez-vous de la ville de Neuchâtel ?

C'est une très belle ville. Les rues sont très propres. J'ai vu des maisons modernes qui cohabitent avec les anciens quartiers. A Bucarest, nous n'avons pas cette chance. Tout est mélangé. Des immeubles de trente étages sont construits à côté d'anciennes maisons de maître. Il existe encore quelques beaux quartiers, mais cela se perd.

Anne Kybourg

Agenda culturel

Galeries et musées

Bibliothèque Publique et Universitaire (pl. Numa-Droz 3), exposition permanente «Archives Jean-Jacques Rousseau».

Jusqu'au 31 octobre, exposition «Je vous aime encore plus sur votre portrait». Ouvert lu-ve de 9h à 11h30/14h à 17h (s'adresser à l'accueil), me et sa ouvert de 14h à 17h.

Musée d'art et d'histoire (esplanade Léopold-Robert 1), expositions permanentes, legs Yvan et Hélène Amez-Droz et «Neuchâtel : une histoire millénaire».

Jusqu'au 30 septembre, exposition «Automates & Merveilles».

Mardi 15 mai à 12h15, mardi du musée. «Automates & Merveilles». Visite commentée par Claude-Alain Künzi et Sandrine Girardier, doctorante FNS, chercheuse et historienne.

Galeries de l'histoire (av. DuPeyrou 7), exposition semi-permanente des maquettes historiques. Exposition de photographies : «Une ville en mouvement». Ouvert me et di de 13 à 17h ou sur rendez-vous. Entrée libre, sauf mardis du musée et expos temporaires.

Musée d'ethnographie (rue St-Nicolas 2-4), jusqu'au 24 juin, exposition «What are you doing after the apocalypse ?» Le MEN invite à se pencher sur la question de l'après.

Jusqu'au 4 novembre, exposition «Ultimitem» Onze artistes s'emparent d'un objet des collections du MEN. Ouvert ma-di de 10 à 17h. Entrée libre le mercredi.

Jeudi 10 mai à 18h30, projection du documentaire «De la cuisine au parlement», film de Stéphane Goël, 2012, Suisse, en présence du réalisateur et de plusieurs invités. Table ronde.

Muséum d'histoire naturelle (rue des Terreaux 14), jusqu'au 21 décembre, exposition «Sacrée science ! Croire ou savoir…». Ouvert ma-di de 10 à 18h. Entrée libre le mercredi.

Centre Dürrenmatt (Pertuis-du-Sault 74), jusqu'au 15 juillet, exposition Walter Jonas – peintre et urbaniste visionnaire. Ouvert me-di de 11 à 17h. www.cdn.ch

Samedi 12 mai à 11h, visite guidée publique (en allemand) de l'exposition Walter Jonas, par Beate Schlichenmaier, commissaire de l'exposition.

Galerie Mini (rue Guillaume-Farel 8), jusqu'au 13 mai, exposition Dobrivoj Kulja, peinture. Ouvert je-di de 14h30 à 17h30.

Galerie Quint-Essences (rue du Neubourg 20), jusqu'au 31 mai, exposition Jeanick Bouys, peinture et Veronika Priehodová, sculpture. Ouvert ma-sa de 14h à 18h30.

Concerts

Aula du Mail, samedi 12 mai à 20h, concert de musique classique arabe. Prix : Fr. 25.–, enfants Fr. 15.–. Places limitées, réservations : tél. 032 751 41 21. Organisation : Association Cham, en faveur de la Syrie.

Divers

Bibliomonde (passage Max-Meuron 6), samedi 12 mai de 14h30 à 17h30, voix et saveurs albanaises, lectures en albanais et français. Entrée libre, chapeau.

Patinoires de Neuchâtel, mercredi 16 mai dès 21h, fête des étudiants 2012. Billets Fr. 15.– (étudiant)/Fr. 18.– ticket corner & Metro boutique.

L'actualité culturelle

Cabaret songs au Lyceum Club

« Dis-moi la vérité sur l'amour !» tel est le titre d'un des quatre poèmes de W.H. Auden, mis en musique par Benjamin Britten vers 1937-39 et entrés dans le répertoire comme *Cabaret songs* que le public entendra mardi 15 mai au Lyceum Club.
Illustrée de photogrammes extraits des plus beaux films d'amour et un programme musical de Britten, Gershwin, Jurmann, Kern et Weill, cette soirée découverte avec Anna Maske, soprano, Sandrine Wyss, alto, Monique Fragnière Malfroy, piano et Sylvain Malfroy, historien d'art et conférencier puise aux ressources combinées de la musique, de l'image et de la parole pour transporter l'auditoire à travers les divers registres de l'émotion, entre frissons sentimentaux, mélancolie, humour, passion dévorante et vertiges de la pensée.
Lyceum Club International, rue des Beaux-Arts 11, mardi 15 mai à 20 heures.

Jeune troupe théâtrale au Passage

Le groupe théâtral du lycée Denis-de-Rougemont, dirigé par Madeleine Cognard Hofer présentera son spectacle dès jeudi au Théâtre du Passage. Les élèves interpréteront « Kathie et l'hippopotame » de Mario Vargas Llosa, auteur péruvien et prix Nobel de littérature 2010.
C'est la troisième année que Madeleine Cognard Hofer dirige la troupe et la mise en scène. Après Mouawad en 2010, Dagerman en 2011, voici Mario Varga Llosa, après le Liban, la Suède, voici le Pérou. Ses choix sont motivés par une volonté de faire découvrir d'autres auteurs, d'autres œuvres, d'autres horizons que ceux des programmes académiques.
Théâtre du Passage, jeudi 10 et vendredi 11 mai à 20 heures et samedi 12 mai à 18 heures.

Violons virtuoses

Les violonistes Stefan Muhmenthaler et Daniel Zisman interpréteront des œuvres de Jean-Marie Leclair, Serge Prokofieff, Daniel Zisman et Eugène Ysaÿe, mardi 15 mai au Conservatoire de musique.
Stefan Muhmenthaler est issu d'une famille de musiciens. En 1976, il remporte à la fois le premier prix de violon et le deuxième prix de piano au concours des Jeunesses musicales suisses. Il est actuellement premier violon solo de l'Orchestre de chambre de Fribourg et professeur de violon à la Haute école de musique de Genève, site de Neuchâtel.
Né en 1954 à Buenos Aires, Daniel Zisman devient premier violon en 1985. En 1999, il fonde l'ensemble 676 Nuevo Tango et collabore depuis de longues années avec la pianiste Christina Bauer. Daniel Zisman donne également des concerts en duo avec son fils, le bandonéoniste Michael Zisman.
Conservatoire de musique, Auditorium 1, Campus Arc, Espace de l'Europe 21, mardi 15 mai à 20 heures. Entrée libre.

Deux événements autour d'un même thème ce week-end à Neuchâtel

Grande fête de la danse

La Fête de la danse prendra ses quartiers ce week-end à Neuchâtel. Au programme: des cours d'initiation aux danses les plus variées, des démonstrations, des extraits de spectacles ainsi qu'un grand bal populaire le samedi soir. Le tout au Théâtre du Passage et pour 15 francs! Autre rendez-vous à ne pas manquer: les Olympiades de danse dimanche à la halle de la Riveraine.

La danse sera à l'honneur ce week-end au Théâtre du Passage, au collège des Terreaux et à la halle de la Riveraine. • Photo: sp

Samedi, de 14 à 24 heures, et dimanche, de 11 à 16h30, le Théâtre du Passage et la salle de gym du Collège des Terreaux accueillent la Fête de la danse. Des enseignants de la région y donneront plus de 20 cours d'initiation allant de la danse classique au hip-hop en talons en passant par le tango, le cha-cha-cha, la tribal fusion, la danse contemporaine, les claquettes… Laura Rossi, la Cie du Tertre, MDC company's et tangomoon présenteront des extraits de leur spectacle « Chez Max et Meuron ». Et le Bal T'Amuse, musicalisé par Dj Le Lab, permettra samedi soir, dès 19h30, de mémoriser une courte chorégraphie dont la musique sera rejouée plusieurs fois durant la soirée.

Olympiades

Neuchâtel accueillera par ailleurs dimanche les premières Olympiades de danse de Suisse, qui verront s'affronter 200 élèves de 12 à 16 ans de différentes écoles secondaires du canton. Par groupes, ils présenteront une courte chorégraphie préparée sous l'encadrement de professionnels durant le sport scolaire. L'idée d'une compétition de danse inter-écoles vient d'Italie, où les Olympiades existent depuis dix ans et connaissent un fort engouement, explique la pianiste Edlira Dedja Bytyqi, présidente de l'association qui s'est constituée à Neuchâtel afin d'importer le concept.

Danseur étoile

Le créateur des Olympiades, le danseur étoile Enkel Zhuti, sera présent pour saluer l'arrivée en Suisse de la compétition, de même que les deux groupes vainqueurs de l'édition 2012 en Italie. Ils danseront sur scène, mais hors compétition bien sûr! Dilan Reka, un jeune chanteur de rock albanais, sera aussi de la partie. (ab)

Olympiades de danse: dimanche, 14 h à 16h30, halle de Riveraine. Entrée: Fr. 8.–. Fête de la danse au Passage et aux Terreaux. Programme sur www.fêtedeladanse.ch

Chronique culturelle

Hommage à Ducommun

La série de concerts en hommage à Samuel Ducommun a pris fin dimanche à la Collégiale avec le 2e Concerto pour orgue et orchestre à cordes, composé en 1982, la 2e Sinfonietta pour orchestre à cordes (1977) et la Cantate « Siméon » (1958) sur des poèmes d'Edmond Jeanneret, le tout brillamment interprété par l'ESN sous la direction de Nicolas Farine. Autre grand moment de cet hommage en quatre étapes: la création le 21 avril au Temple du Bas de la Symphonie pour grand orchestre, jamais jouée à ce jour, que nous donna avec brio l'Orchestre de Besançon-Montbéliard-Franche-Comté. Il convient ici de saluer l'initiative de celles et ceux qui se sont efforcés de nous faire redécouvrir un grand musicien disparu il y a 25 ans. Né à Peseux en 1914, décédé à Auvernier en 1987, Samuel Ducommun, titulaire des orgues de la Collégiale, professeur au Gymnase et au Conservatoire, concertiste, fut aussi et surtout un compositeur de valeur, créateur d'une musique contemporaine originale et personnelle bien que d'inspiration française, qui évite les écueils de l'inaudible tout en demeurant très actuelle. A écouter et réécouter!

Patrice Neuenschwander

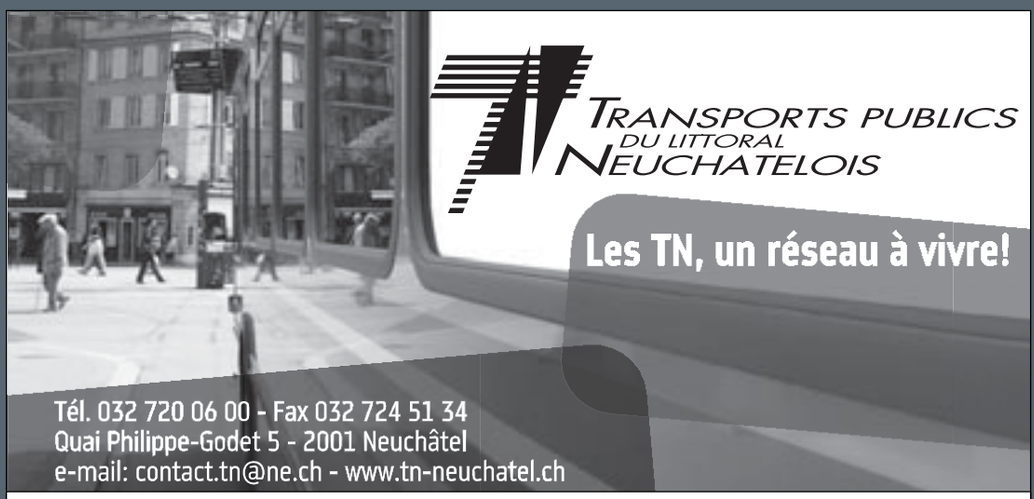

Nuit des Musées, samedi 19 mai 2012
Horaire bus-navette TN gratuit

Départ / Arrivée: Collège de la Promenade (Place de parc car)

HEURE DE PASSAGE APPROXIMATIVE

Horaire N° 1: Musée d'art et d'histoire – Musée d'histoire naturelle – Gare – Centre Dürenmatt et Jardin botanique – Musée d'ethnographie – Musée d'art et d'histoire

Arrêt	Horaire N° 1					
Coll. Promenade	Musée d'art et d'histoire	19:25	20:25	21:25	22:25	23:25
Terreaux	Musée d'histoire naturelle	19:30	20:30	21:30	22:30	23:30
Gare Bl.-Cendrars	Bl.-Cendrars arr	19:31	20:31	21:31	22:31	23:31
	Bl.-Cendrars dép	19:34	20:34	21:34	22:34	23:34
Ermitage	Centre Dürrenmatt Jardin botanique	19:36	20:36	21:36	22:36	23:36
St-Nicolas	Musée d'ethnographie	19:44	20:44	21:44	22:44	23:44
Coll. Promenade	Musée d'art et d'histoire	19:50	20:50	21:50	22:50	23:50

Les autres arrêts réguliers TN s'effectuent sur demande de la clientèle

Horaire N° 2 : Musée d'art et d'histoire – Laténium – Gare – Musée d'art et d'histoire

Arrêt	Horaire N° 2						
Coll. Promenade	Musée d'art et d'histoire	18:52	19:52	20:52	21:52	22:52	23:52
Musée d'archéologie	Laténium	18:57	19:57	20:57	21:57	22:57	23:57
Gare Bl.-Cendrars	Bl.-Cendrars	19:07	20:07	21:07	22:07	23:07	24:07
Coll. Promenade	Musée d'art et d'histoire	19:15	20:15	21:15	22:15	23:15	24:15

Les autres arrêts réguliers TN s'effectuent sur demande de la clientèle

La Nuit et de la Journée internationale des musées auront lieu les 19 et 20 mai à Neuchâtel

Au pays des automates

Quatre visites guidées « éclair » de l'exposition « Automates & Merveilles » zébreront la Nuit des musées.

Pour la Nuit des musées, le Musée d'art et d'histoire (MAHN) invite à découvrir sa nouvelle exposition « Automates & Merveilles » et à s'émerveiller face au spectacle de l'Ecrivain, le célèbre automate de Pierre Jaquet-Droz. Le lendemain, des visites guidées éclair en différents points du musée sont au programme, de même que plusieurs ateliers pour les enfants. Un concours sera organisé aux Galeries de l'histoire.

Inaugurée la semaine dernière, « Automates & Merveilles » rend hommage au génie de trois figures marquantes de l'horlogerie au XVIIIe siècle : les Jaquet-Droz et leur collaborateur Jean-Frédéric Leschot. Lors de la Nuit des musées, qui débutera à 18 heures, les visiteurs pourront se familiariser avec cette exposition lors de quatre visites guidées « éclair », qui apporteront chacune un éclairage sur un thème ou un objet différents. Ils pourront également voir à l'œuvre l'Ecrivain de Pierre Jaquet-Droz et admirer un spectacle de danse « automate » intitulé « Bambolina & Dodo ».

Des visites « éclair » de l'exposition « Neuchâtel, une histoire millénaire » sont également au programme. En continu jusqu'à 22 heures, le Cabinet de numismatique rendra par ailleurs accessible à tout un chacun un privilège naguère réservé aux rois : avoir un billet de banque à son effigie.

Convergences-divergences

Le lendemain, le MAHN rouvrira ses portes à 11 heures. Les enfants seront à la fête, avec des ateliers autour du théâtre d'ombre. Ceux qui ont atteint l'âge de raison – 7 ans ! – pourront en outre s'amuser à jouer les faux-monnayeurs. Dès 14h30, trois experts viendront par ailleurs commenter plusieurs tableaux exposés au MAHN avec à chaque fois trois approches différentes, façon de montrer la richesse de l'œuvre d'art.

Galeries de l'histoire

A noter que les Galeries de l'histoire, dans la cour nord du Palais DuPeyrou, seront également ouvertes au public dimanche dès 13 heures. Outre des visites commentées des maquettes historiques, un concours mettra au défi de reconnaître la ville à partir d'images d'anciens quartiers. Un jeu de construction autour du Château de Neuchâtel sera proposé aux enfants. (ab)

Les musées prennent vie

Comme à leur accoutumée, les musées de la Ville de Neuchâtel ainsi que le Jardin botanique ont mis les petits plats dans les grands pour faire de la Nuit des musées, samedi 19 mai, une soirée riche en découvertes et animations diverses. La fête se poursuivra le lendemain, dans le cadre de la Journée internationale des musées. Samedi soir et dimanche, l'entrée au Musée d'art et d'histoire, au Musée d'ethnographie, au Muséum d'histoire naturelle et au Jardin botanique sera gratuite. Pour se déplacer d'un lieu à l'autre, des navettes seront mises sur pied par les TN (voir p. 6). Programme complet en pages 7, 8, 9 et 10.

Projections, concert et démonstration de xylogravure au Musée d'ethnographie

Ambiance de fin du monde

Vous faites quoi après l'apocalypse ? Peut-être en aurez-vous une idée plus précise à l'issue de la Nuit et de la Journée internationale des musées... Le Musée d'ethnographie invite en effet à réfléchir à la question de l'après, à travers toute une série d'animations et de films reprenant les thématiques ouvertes par sa dernière exposition, « What are you doing after the apocalypse ».

La Nuit des musées commencera… en début d'après-midi au MEN ! Dès 14 heures, les artistes François Burland et Olivier Saudan proposeront de découvrir la technique de xylogravure. L'atelier sera situé au cœur de l'exposition « What are you doing after the apocalypse » et se poursuivra le dimanche, ce qui permettra aux visiteurs d'assister à la naissance progressive d'une œuvre collective. A noter que le musée recherche encore huit jeunes de 16 à 25 ans, intéressés à travailler avec les deux artistes.

Le public pourra voir à l'œuvre l'artiste François Burland, créateur du gigantesque sous-marin atomique exposé au MEN.

Mais la plupart des animations auront lieu à partir de 18 heures samedi. Au programme figurent des visites guidées, un concert performance des Lausannois de Husbands and guests avec des musiciens éparpillés aux quatre coins de l'exposition, ainsi que des ateliers pour les enfants. Ils pourront, sur inscription, confectionner des objets apocalyptiques.

Six films

Six documentaires, reprenant chacun une thématique explorée par l'exposition, seront par ailleurs projetés à l'auditoire du MEN durant le week-end. Outre « Vol spécial » de Fernand Melgar, le public pourra découvrir « Traders » de Jean-Stéphane Bron ou le bouleversant « Temps des adieux » de Mehdi Sahebi, qui suit un homme se sachant condamné par la maladie.

A côté de ces trois films suisses sont à l'affiche deux documentaires sur un sanctuaire finlandais pour déchets nucléaires et sur la révolution égyptienne, ainsi que « Le plein pays » du Français Antoine Boutet. Ce portrait saisissant d'un homme, qui creuse depuis plusieurs décennies de profondes grottes et les orne de peintures archaïques en prévision de la catastrophe planétaire annoncée, sera projeté dimanche à 15 heures, en présence du réalisateur. (ab)

LA NUIT DES MUSÉES

SAMEDI 19 MAI SEPT INSTITUTIONS PARTICIPENT À LA NUIT DES MUSÉES 2012 ET OFFRENT DES ANIMATIONS TOUTE LA SOIRÉE ET UNE BONNE PARTIE DE LA NUIT ! CONCERTS, LECTURES, CONTES, SPECTACLES DE DANSE, PERFORMANCES, ATELIERS POUR ENFANTS, VISITES GUIDÉES, PROJECTIONS DE FILMS, SURPRISES ET BIEN PLUS ENCORE.

Durant la Nuit des musées, navette gratuite entre les musées de la ville de Neuchâtel : Une prestation offerte jusqu'en fin de soirée par les transports publics du littoral neuchâtelois (TN), partenaires officiels de la Nuit des musées à Neuchâtel (veuillez consulter les horaires dans les musées et dans ce journal).

SAMEDI 19 MAI 2012

Entrée libre dans tous les musées dès le début des animations.

Ateliers pour les enfants
Il est impératif de s'inscrire sur place car le nombre de places est limité.

www.men.ch

MUSÉE D'ETHNOGRAPHIE 18h - 24h

DÈS 18H APÉRITIF ET DÈS 19H RESTAURATION CHAUDE *LA FIN DES HARICOTS*

14h00 - 17h30	Démonstration de xylogravure avec François Burland
18h00 - 19h00	Atelier pour les enfants (6 à 12 ans) – Découverte de l'exposition et réalisation d'un objet apocalyptique
18h00 - 19h00	Visite guidée de *What are you doing after the apocalypse ?*
18h00	Projection du film *Traders* de Jean-Stéphane Bron
19h00 - 22h00	Démonstration de xylogravure avec François Burland
19h30 - 20h30	Concert performance dans l'exposition par Husbands and guests
20h30	Projection du film *Into Eternity* de Michael Madsen
20h45 - 21h45	Lecture de *l'Herminette* (texte de Pierre Yves Lador) par Jean-Sébastien Simon
21h00 - 22h00	Visite guidée de *Retour d'Angola*
21h00 - 22h00	Visite guidée de *What are you doing after the apocalypse ?*
22h00 - 23h00	Concert performance dans l'exposition par Husbands and guests
22h30	Projection du film *Le temps des Adieux* de Mehdi Sahebi (en présence du réalisateur)
23h00 - 24h00	Visite guidée de *What are you doing after the apocalypse ?*
18h00 - 23h00	Adhérez à la SAMEN et faites-vous maquiller en zombie par le studio www.rougevernismakeup.com spécialiste en maquillage et effets spéciaux.

www.museum-neuchatel.ch

MUSÉUM D'HISTOIRE NATURELLE 18h - 24h

DÈS 18H, PETITE RESTAURATION CHAUDE (PIZZAS)

LA NUIT DES ONDES

18h00 - 24h00	Venez vous faire cuire un œuf avec votre téléphone portable
19h30	Supermafia : workshop son et matières
20h00	Laboratoire de l'Opéra mobile : conférence burlesque et musicale sur les ondes lyriques
20h30	Supermafia : workshop son et matières
21h00	Laboratoire de l'Opéra mobile : conférence burlesque et musicale sur les ondes lyriques
21h30	Supermafia : workshop son et matières
22h00	Laboratoire de l'Opéra mobile : conférence burlesque et musicale sur les ondes lyriques
22h30	Supermafia : workshop son et matières
23h00	Laboratoire de l'Opéra mobile : conférence burlesque et musicale sur les ondes lyriques

www.chateau-de-colombier-ne.ch

MUSÉE MILITAIRE DE COLOMBIER 19h - 23h

19h00 à 23h00	Visite libre de l'exposition temporaire de Plonk et Replonk *Hip!Hop!Hô!Police* : Possibilité de faire un Flicbook!

www.cdn.ch

CENTRE DÜRRENMATT NEUCHÂTEL 17h - 23h

19h00 20h30 21h30	« Dürrenmatt & Jonas, mythes et légendes dans l'œuvre picturale ». Performance multidisciplinaire d'Ivan Frésard. Avec N. Pettit, chorégraphe, A. Malo, percussionniste, C. Epiney et S. Richard, comédiens.

www.mahn.ch

MUSÉE D'ART ET D'HISTOIRE 18h - 24h

18h15	Visite éclair de l'exposition *Neuchâtel : une histoire millénaire*
18h30 - 22h00	Montre-moi ta face de monnaie ! (en continu, durée 10')
18h30	Visite éclair de l'exposition *Automates & merveilles*
19h15	Visite éclair de l'exposition *Neuchâtel : une histoire millénaire*
19h30	Visite éclair de l'exposition *Automates & merveilles*
19h45	Visite éclair de l'exposition *Neuchâtel : une histoire millénaire*
20h00	Démonstration de l'Écrivain, automate Jaquet-Droz
20h00	Bambolina & Dodo : Spectacle de danse « automate »
20h30	Visite éclair de l'exposition *Automates & merveilles*
20h45	Démonstration de l'Écrivain, automate Jaquet-Droz
21h00	Bambolina & Dodo : Spectacle de danse « automate »
21h30	Visite éclair de l'exposition *Automates & merveilles*
21h45	Visite éclair de l'exposition *Neuchâtel : une histoire millénaire*
22h00	Démonstration de l'Écrivain, automate Jaquet-Droz
22h15	Visite éclair de l'exposition *Neuchâtel : une histoire millénaire*
22h30	Visite éclair de l'exposition *Automates & merveilles*
23h00	Visite éclair de l'exposition *Neuchâtel : une histoire millénaire*
23h15	Visite éclair de l'exposition *Neuchâtel : une histoire millénaire*

www.latenium.ch

LATÉNIUM PARC ET MUSÉE D'ARCHÉOLOGIE 18h - 24h

DÈS 18H, RESTAURATION AU CAFÉ DU MUSÉE ET DANS LE PARC (GRILLADES ET PIZZAS)

LA NUIT DES MYSTÈRES

Dès 18h00	Contes médiévaux et animations théâtrales Démonstrations d'un herboriste
Dès 19h00	Rencontre avec un chaman. Identification de votre animal-totem et réalisation d'une fresque comme au temps des chasseurs-cueilleurs
Dès 20h00	Contes du Grand Nord par Olga Letykai et Alissa Csonka

Les animations ont lieu dans le parc du Musée. En cas de pluie, elles se dérouleront dans le Musée.

www.unine.ch/jardin

JARDIN BOTANIQUE 18h - 23h

DÈS 18H, PETITE RESTAURATION (CRÊPES)

ROUSSEAU – CHEMINS OUVERTS

18h00 - 23h00	Expositions au Jardin à thèmes et dans la Villa de l'Ermitage: *Nature en Lumières* et *Rousseau, de la lettre à la fleur*
18h00	Visite guidée des expositions *Nature en Lumières* et *Rousseau, de la lettre à la fleur*. Rendez-vous sur la terrasse
20h00	*Le bonheur était dans le pré*, film de Thomas Wüthrich, et Sonia Zoran suivi d'un débat animé par l'ANES. À la maison des jardiniers. Collecte à la sortie.
21h00 - 23h00	Rêveries nocturnes. À la manière de Rousseau, découvrez les promenades solitaires, la nuit en forêt. Nombre de places limité. Âge minimum: 12 ans. Rendez-vous à la Roche de l'Ermitage.

LA JOURNÉE INTERNATIONALE DES MUSÉES

DIMANCHE 20 MAI HUIT INSTITUTIONS PARTICIPENT À LA JOURNÉE INTERNATIONALE DES MUSÉES 2012 ET OFFRENT DES ANIMATIONS TOUTE LA JOURNÉE : ATELIERS POUR ENFANTS, VISITES GUIDÉES, PROJECTIONS DE FILMS, SPECTACLES DE DANSE, LECTURES, JEUX ET CONCOURS.

DIMANCHE 20 MAI 2012

Entrée libre dans tous les musées dès le début des animations.

Ateliers pour les enfants
Il est impératif de s'inscrire sur place car le nombre de places est limité.

www.men.ch

MUSÉE D'ETHNOGRAPHIE 9h - 17h

DÈS 12H PETITE RESTAURATION CHAUDE AU CAFÉ

9h00 - 12h00	Démonstration de xylogravure avec François Burland
10h00	Projection du film *Tahrir 2011* : *The Good, the Bad and the Politician* de Tamer Ezzat, Ayten Amin et Amr Samala.
11h00 - 12h00	Atelier pour les enfants (4 à 10 ans) – Découverte de l'exposition et réalisation d'un objet apocalyptique
11h00 - 12h00	Visite guidée de *What are you doing after the apocalypse ?*
13h00	Projection du film *Vol spécial* de Fernand Melgar (en présence du réalisateur)
13h00- 14h00	Atelier pour les enfants (4 à 10 ans) – Découverte de l'exposition et réalisation d'un objet apocalyptique
13h00 - 14h00	Visite guidée de *What are you doing after the apocalypse ?*
13h00 - 17h00	Démonstration de xylogravure avec François Burland
15h00	Projection du film *Le plein pays* d'Antoine Boutet (en présence du réalisateur)

www.museum-neuchatel.ch

MUSÉUM D'HISTOIRE NATURELLE 10h - 18h

10h00-18h00	Venez vous faire cuire un œuf avec votre téléphone portable
10h30	Visite guidée de l'exposition *Sacrée science !*
11h00	Visite guidée de l'exposition *Sacrée science !*
11h30	Visite guidée de l'exposition *Sacrée science !*
13h30 - 14h00	Atelier ondes et atelier instruments naturels
14h00 - 14h30	Atelier ondes
14h30	Débat scientifique : les ondes électromagnétiques
14h30 - 15h00	Atelier ondes
15h00 - 15h30	Atelier ondes et atelier instruments naturels
15h30 - 18h00	Atelier scientifique plein air - téléphone portable
15h30 - 18h00	Atelier scientifique - induction
15h30 - 18h00	Atelier scientifique - micro-onde
15h30 - 16h00	Atelier ondes et atelier instruments naturels
16h00 - 16h30	Atelier ondes et atelier instruments naturels
16h30 - 17h00	Atelier ondes et atelier instruments naturels
17h00 - 17h30	Atelier ondes et atelier instruments naturels

Les ateliers pour enfants se déroulent en plein air. En cas de mauvais temps, ils ont lieu à l'intérieur du Musée.

www.chateau-de-colombier-ne.ch

MUSÉE MILITAIRE DE COLOMBIER 14h - 17h

14h00 à 17h00	Visite libre de l'exposition temporaire de Plonk et Replonk *Hip!Hop!Hô!Police* : Possibilité de faire un Flicbook!

www.cdn.ch

CENTRE DÜRRENMATT NEUCHÂTEL 11h - 17h

DÈS 13H00, BUFFET DE DESSERTS

LE MONDE EN MOUVEMENT
FÊTE DU VALLON DE L'ERMITAGE

11h00	Visite guidée publique de l'exposition *Walter Jonas, peintre et urbaniste visionnaire*
14h00 - 14h20	Lecture: F. Dürrenmatt lu par Philippe Vuilleumier
15h00 - 15h20	Lecture: F. Dürrenmatt lu par Philippe Vuilleumier

www.mahn.ch

MUSÉE D'ART ET D'HISTOIRE 11h - 18h

11h00 - 11h25	Atelier pour enfants autour du théâtre d'ombres
11h15	Visite guidée de l'exposition *Neuchâtel : une histoire millénaire*
11h30 - 11h55	Atelier pour enfants autour du théâtre d'ombres
12h00 - 12h25	Atelier pour enfants autour du théâtre d'ombres
13h00 - 15h00	Viens créer tes propres billets de banque ! Atelier pour petits et grands, dès 7 ans
14h00	Bambolina & Dodo : Spectacle de danse « automate »
14h30	Convergence de vue I : Un commentaire à trois voix sur le tableau *Au Bas Meudon* de Ch.-Ed. DuBois
14h45	Visite éclair de l'exposition *Automates & merveilles*
15h00	Bambolina & Dodo : Spectacle de danse « automate »
15h30	Convergence de vue II: Un commentaire à trois voix sur un dessin important de la collection
15h45	Visite éclair de l'exposition *Automates & merveilles*
16h00 - 16h25	Atelier pour enfants autour du théâtre d'ombres
16h30	Convergence de vue III: Un commentaire à trois voix sur le grand dessin *Saint-Christophe* de Jean-Michel Jaquet
17h30	Visite éclair de l'exposition *Automates & merveilles*

www.mahn.ch/galeries-de-lhistoire

GALERIES DE L'HISTOIRE 13h - 17h

13h30	Par un jeu de construction, les enfants découvrent le château de Neuchâtel au Moyen Age
14h00	Concours : à partir d'images d'anciens quartiers de Neuchâtel, retrouve la ville d'aujourd'hui !
14h00	Visite guidée des maquettes historiques de la ville de Neuchâtel
15h00	Visite guidée des maquettes historiques de la ville de Neuchâtel
15h30	Remise des prix du concours. Goûter offert

www.latenium.ch

LATÉNIUM PARC ET MUSÉE D'ARCHÉOLOGIE 10h - 17h

10h00 – 17h00	Découvrez la face cachée du Musée en accédant librement à son dépôt visitable. Au plus profond du Laténium sont conservées des collections archéologiques exceptionnelles recueillies depuis le milieu du 19e siècle.

www.unine.ch/jardin

JARDIN BOTANIQUE 9h - 17h30

ROUSSEAU – CHEMINS OUVERTS
FÊTE DU VALLON DE L'ERMITAGE

9h00 - 17h30	Expositions *Nature en Lumières* et *Rousseau, de la lettre à la fleur*
9h00 - 17h30	Atelier Fleur bleue. Les enfants y découvriront le secret des couleurs et des parfums des fleurs ainsi que leur extraordinaire diversité. À l'Orangerie. Entrée libre, sans inscription.
14h00-15h30	Visite guidée des expositions Rendez-vous sur la terrasse
16h00-17h30	Visite guidée des expositions Rendez-vous sur la terrasse

Le Muséum d'histoire naturelle ouvre le débat à propos des ondes émises par les téléphones portables

Tous sur la même longueur d'ondes ?

Les ondes émises par les téléphones portables et autres smartphones présentent-elles un danger pour notre santé ? Il existe de nombreuses croyances à ce sujet. Pour démêler le vrai du faux, le Muséum d'histoire naturelle de Neuchâtel (MHN) propose plusieurs animations autour des ondes à l'occasion de la Nuit et de la Journée des musées qui se déroulent les 19 et 20 mai prochains. Le public aura l'opportunité de questionner trois scientifiques lors du débat des ondes qui se tiendra dimanche 20 mai à 14h30.

A l'occasion de la Nuit des musées au Muséum d'histoire naturelle, les visiteurs auront l'occasion de questionner trois spécialistes des ondes. • Photo: © Muséum d'histoire naturelle

Le MHN a prévu d'explorer les sons samedi 19 mai durant la Nuit des musées. Les groupes Supermafia et Opéra mobile joueront en alternance chaque demi-heure entre 19h30 et 23 heures. Ils proposeront respectivement un spectacle de sons et lumières et un concert avec deux chanteuses et une accordéoniste. Le public découvrira le son de manière technique avec Supermafia et en tant que vecteur d'émotions avec Opéra mobile. «Ces expériences sonores montrent comment voyage le son», précise Quentin Rebetez, chargé de l'organisation de la manifestation au MHN.

Découverte des ondes pour les enfants

La Journée des musées commencera en douceur au Muséum d'histoire naturelle: les conservateurs emmèneront le public à la découverte de l'exposition «Sacrée science! Croire ou savoir…». Ces visites guidées sont programmées à 10h30, 11 heures et 11h30. Deux ateliers pour enfants auront lieu chaque demi-heure entre 13 et 17 heures. Le premier atelier se compose de plusieurs expériences qui illustrent plusieurs types d'ondes. «Les enfants manieront notamment des haut-parleurs et de la maïzena pour voir comment cette dernière réagit aux vibrations», commente Quentin Rebetez. Le musicien Christophe Erard animera le second atelier consacré aux ondes acoustiques. Il mettra à disposition des enfants différents objets d'histoire naturelle comme des cornes d'animaux ou des coquillages pour constituer un petit orchestre. «Les ateliers sont ouverts aux enfants dès 6 ans ou accompagnés. Le nombre de places étant limité, il est impératif de s'inscrire sur place le jour de la manifestation», souligne le chargé d'organisation du MHN.

Cuire un œuf avec son téléphone portable

Le MHN ouvre le débat à propos des ondes. Les scientifiques Frédéric Pythoud (Office fédéral de la métrologie), Pierre Zweiacker (EPFL) et Hugo Lehmann (Swisscom) participeront à un débat entre 14h30 et 15h30. Ils animeront ensuite trois ateliers respectivement consacrés aux micro-ondes, au phénomène d'induction et au rayonnement des téléphones portables. Durant la Nuit et la Journée des musées, le public aura l'occasion de s'essayer à une expérience pour le moins surprenante. Un œuf sera placé entre trois téléphones portables. Les gens auront pour mission d'appeler les trois numéros durant toute la manifestation dans le but de cuire cet œuf à l'aide du rayonnement des téléphones. «Le résultat de l'expérience sera publié lundi 21 mai sur le site du Muséum d'histoire naturelle», note Quentin Rebetez. Préparez vos portables! (ak)

Nuit et Journée des musées au Muséum d'histoire naturelle: samedi 19 mai de 18 heures à minuit et dimanche de 10 à 18 heures. Programme complet sur www.museum-neuchatel.ch.

Le Jardin botanique invite le public à se promener dans les bois en solitaire à l'occasion de la Nuit des musées

Sur les traces de Rousseau

Le Jardin botanique inaugurera dimanche 13 mai un nouvel atelier, baptisé Fleur bleue, à l'occasion de sa Fête de printemps. • Photo: Céline Fischer Oppizzi

Dans son ouvrage «Rêveries du promeneur solitaire», Jean-Jacques Rousseau partage ses états d'âme au travers de dix promenades. A l'occasion de la Nuit des musées, le Jardin botanique propose au public de s'essayer à une balade en solitaire sous les étoiles samedi 19 mai à 21 heures. Cette «rêverie nocturne» s'inscrit dans le prolongement des deux expositions qui ont ouvert leurs portes autour de l'intérêt que portait le célèbre écrivain à la botanique. Les plus jeunes ne sont pas oubliés: le Jardin botanique leur propose dimanche 20 mai plusieurs activités, dont un jeu de piste en plein air.

Le public est attendu samedi 19 mai à 18 heures sur la terrasse du Jardin botanique pour participer à une visite guidée des expositions «Nature en Lumières» et «Rousseau, de la lettre à la fleur».

Rêveries nocturnes

Le Jardin botanique diffusera à 20 heures à la maison des Jardiniers «Le bonheur était dans le pré», un film de Thomas Wüthrich, en collaboration avec Sonia Zoran. «Ce documentaire raconte l'histoire du tarier des prés, petit oiseau migrateur en voie de disparition», commente Blaise Mulhauser, codirecteur du Jardin botanique. Le film sera suivi d'un débat animé par l'Association neuchâteloise des étudiants en sciences (ANES). Les plus téméraires s'aventureront sans lampe de poche dans la forêt pour des «rêveries nocturnes». Vingt personnes partiront à 21 heures du Jardin botanique pour rejoindre l'étang de Combacervey. Guidés par la biologiste Céline Fischer Oppizzi, ils y discuteront de botanique en attendant que la nuit tombe. Ils reviendront, en marchant seul, jusqu'à la Roche de l'Ermitage. Ils partageront ensuite leurs sentiments par rapport à cette expérience insolite. Inscription obligatoire sur place, le jour même.

Jeu de piste en plein air

Les enfants pourront participer à toutes sortes d'animations dimanche entre 9 et 17 heures. A l'Orangerie, ils découvriront un jeu de questions-réponses sur les plantes. «Il s'agit d'une exposition composée de plusieurs postes interactifs qui permettent de découvrir la plante selon Jean-Jacques Rousseau», relève Céline Fischer Oppizzi. Le quiz sera aménagé dans le nouvel atelier, Fleur bleue, qui sera inauguré dimanche 13 mai à l'occasion de la Fête de printemps au Jardin botanique. Les petits pourront également construire une fleur avec ses différentes parties au moyen d'un bricolage en libre service. Un jeu de piste mènera les bambins à l'extérieur, dans le jardin. Le public aura la possibilité de visiter les deux expositions Rousseau au Jardin à thèmes et à la Villa de l'Ermitage entre 9 et 20 heures. Deux visites guidées sont d'ailleurs prévues à 14 et 16 heures. (ak)

Nuit et Journée des musées au Jardin botanique: samedi 19 mai de 18 à 23 heures et dimanche 20 mai de 9 à 20 heures. Programme complet sur www.jbneuchatel.ch.

A propos...

Justice et Démocratie

La Cour européenne des droits de l'homme a vu juste. Depuis le vol de son permis de conduire, Steven Benito Romet vivait un véritable cauchemar. Des malfrats avaient en effet immatriculé 1737 véhicules à son nom de quoi pourrir tout à la fois son existence et son quotidien. D'amendes en incarcération, le pauvre ne pouvait «poser les plaques»… Après 2 années cependant, durée de réaction de l'Administration néerlandaise pour invalider son «bleu», la haute Cour a reconnu, enfin, le dommage moral et mis fin à cette mascarade administrative.

Faites donc attention à vos papiers d'identité et notamment à votre carte de vote.

Mais au fait, la meilleure façon de ne pas se la faire dérober n'est-elle pas de l'utiliser? Elle sera ainsi en sécurité, bien enveloppée dans une urne cachetée. Et en prime, vous participerez concrètement à la démocratie tout en donnant l'indispensable légitimité populaire aux personnes élues.

Lundi sera trop tard…

Rémy Voirol

La Ville officielle

Vide-grenier au Mail

L'Association du quartier du Mail, avec le soutien de l'Association de quartier de la Maladière et celle du Vieux-Châtel organise **samedi 12 mai de 9 heures à 14 heures,** un vide-grenier sur la Plaine du Mail. Plus de trente stands exposeront divers objets vendus à bas prix aux amateurs ou professionnels.

Comme lors de l'édition précédente, il sera possible de se restaurer sur place au stand cambodgien. Cette année, la nouveauté est un concours de bricolage avec des matériaux de récupération. Les créations peuvent être réalisées sur place ou à l'avance à la maison. Le jury donnera le classement vers 13h30 (idées sous http://recycleandplay.viewbook.com)

Ce vide-grenier et le concours «Brico-récup» s'inscrivent dans le cadre de la journée suisse «Le Coup de Balai» qui vise à sensibiliser le consommateur au recyclage des déchets. Une partie des objets invendus sera donné à des boutiques de seconde main, ce qui ne peut être récupéré sera trié ensuite à la déchetterie.

Renseignements: Association de quartier du Mail, www.aqmail.ch tél. 032 724 11 61 ou 079 247 45 27.

Avis de publication

Vu la loi sur les droits politiques,
Vu la loi sur les communes,

Le Conseil communal informe les électrices et les électeurs que les arrêtés:

- concernant une demande de crédit pour l'assainissement énergétique des enveloppes des bâtiments de la rue de l'Orée 58 à 62 et 64 à 68,
- concernant une demande de crédit pour la première étape de la rénovation du Musée d'ethnographie et le réaménagement de ses espaces d'exposition et d'exploitation,
- concernant l'acceptation du don de l'œuvre «Banc Public» de M. Lilian Bourgeat,
- concernant la fusion des deux entreprises de transports TN et TRN,

adoptés par le Conseil général dans sa séance de relevée du 7 mai 2012, peuvent être consultés à la Chancellerie communale.

Selon la loi, la durée du délai référendaire est fixée à quarante jours, soit jusqu'au lundi 18 juin 2012.

Neuchâtel, le 9 mai 2012.

AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL:

Le président, **Le chancelier,**
Alain Ribaux **Rémy Voirol**

La Ville sportive

Piscines du Nid-du-Crô
Lundi-vendredi 8h-22h, samedi 8h-21h, dimanche 9h-20h. Tél. 032 717 85 00.

Football
Terrain naturel de Pierre-à-Bot
Mercredi 9 mai à 20h15, Xamax fém.-Etoile Sporting, coupe NE féminine.
Vendredi 11 mai, 20h, Helvetia-Béroche-Gorgier, vétérans.

Nouveau terrain synthétique de Pierre-à-Bot
Vendredi 11 mai, 20h15, Serrières II-La Chaux-de-Fonds, 2e ligue.
Samedi 12 mai, 9h, Serrières II, Team Erguel, juniors E.
A 10h30, Serrières III-Le Landeron, juniors D.
A 14h, Serrières I-Foot Erguel, juniors C.
A 19h30, ASI Audax II-Les Geneveys-sur-Coffrane, 3e ligue.
Dimanche 13 mai, 10h, Helvetia-FC Bevaix, 4e ligue.
A 15h, Grpm Audax-Serrières-Stade Payerne, juniors inter A.
Mardi 15 mai, 20h15, ASI Audax I-Le Locle, 2e ligue.
Mercredi 16 mai, 20h15, Espagnol-St-Imier, 3e ligue.

Terrain du Chanet 1
Samedi 12 mai, 10h30, Xamax M11-Grpm La Côte, juniors D.
A 14h, Xamax M13-FC Bevaix, juniors C.

Terrain du Chanet 2
Samedi 12 mai, 10h30, Xamax M10-Team Erguel, juniors E.

Stade de la Maladière
Samedi 12 mai, 13h, Xamax M18-Team Berne, M-18.
A 16h, Xamax M21-FC Oberdorf, 2e ligue interrégionale.
Dimanche 13 mai, 15h, Xamax M17-Team FC Luzern/SC Kriens M17, M-17.

Football corporatif
Terrain des Charmettes
Lundi 14 mai, 18h45, La Gondola-Lokomotiv Colorix, groupe A.
A 20h15, Spectratime-Panerai, groupe A.
Mercredi 16 mai, 20h15, Bar 21-Medtronic, groupe B.

Rugby
Terrain de Puits-Godet
Samedi 12 mai, 15h, NSRC-RC Berne, LNB.

Football américain
Terrain du Chanet 1
Dimanche 13 mai, 11h, Neuchâtel Knights-Lausanne Juniors, ligue juniors.
A 14h, Neuchâtel Knights-Midland Bouncers, LNC.

Handball
Samedi 12 mai, halle de sport de la Riveraine, 13h, HBC Neuchâtel-HBC Etoy, M-17 garçons.

Securitexpo

La deuxième édition de Securitexpo se déroulera du 9 au 11 mai à l'Esplanade de la Maladière, sous une tente chauffée. L'objectif a été de créer en Romandie une exposition réunissant les principaux acteurs gravitant autour de la sécurité au travail, domestique et scolaire, incendie et effraction.

Les thèmes développés seront les suivants: les risques industriels, la sécurité incendie, des chantiers, l'aménagement des espaces de travail, la sécurité durant les loisirs, etc.

Des conférences et des débats sur les risques de la vie courante auront lieu chaque jour afin de sensibiliser le public à la protection contre les accidents. Programme sous: www.securitexpo.ch

Esplanade de la Maladière, quai Robert-Comtesse 3, mercredi 9 mai de 9h à 18h, jeudi 10 mai de 9h à 21h et vendredi 11 mai de 9h à 17h. Entrée libre.

Patrimoine forestier

500 ans cela se fête!

Voilà cinq siècles qu'un peu de la destinée des communes de Neuchâtel, de La Chaux-du-Milieu et des Ponts-de-Martel se cristallise autour des domaines forestiers et agricoles de la Grande et Petite Joux!

500 ans cela se fête! Et nous souhaitons les fêter avec le public lors de deux visites organisées, samedi 12 mai, dans le cadre des journées de la nature.

Un riche programme de découverte et de santé est proposé pour redécouvrir et apprécier notre région et la propriété de la Ville de Neuchâtel aux Joux.

Le site www.fetedelanature.ch permet d'obtenir plus d'informations et de s'inscrire à la visite du matin ou à celle de l'après-midi.

Conseil général: dans le prolongement de la séance tenue lundi soir

Les groupes politiques ont la parole

Groupe PopVertsSol

Yves Froidevaux: «Un consensus remarquable s'est exprimé en faveur d'une politique immobilière durable et sociale. Le groupe PopVertsSol est très heureux de l'adoption unanime du rapport de la "Commission spéciale de la politique immobilière et du logement", qui définit des principes et des objectifs à long terme. On ne spécule pas sur le pain, on ne spécule pas sur le logement! Les groupes politiques s'accordent donc pour lutter contre la spéculation, pour veiller à l'existence de logements pour toutes et tous, pour mieux entretenir les immeubles de la ville. Les intérêts des générations futures seront également préservés par un aménagement urbain qui économise l'espace et l'énergie.

Comment mettre en pratique ces grandes idées? En premier lieu par l'octroi de droits de superficie, afin que la Ville garde la propriété et la maîtrise du sol; ensuite par la construction ou rénovation de logements par des coopératives d'habitation. En retirant des objets du marché, les coopératives garantissent des loyers justes. Enfin, la révision du plan d'aménagement donnera le cadre pour la densification de l'habitat en ville, sans toucher aux forêts.

Ce rapport, important, n'est qu'une première étape. Le plus gros du travail reste à faire: mettre sur pied des projets. Il est indispensable de donner suffisamment de moyens à la Ville pour réaliser ou coordonner ces projets. Nous souhaitons que le consensus politique puisse perdurer sur ce point! La législature qui s'achève a permis de définir les grandes orientations, le groupe PopVertsSol s'engage à les concrétiser lors de la prochaine législature.»

Le groupe PLR constate que l'entretien courant du patrimoine immobilier a été très largement différé dans le temps.

Groupe UDC

Marc-André Bugnon: «Pour cette fin de législature, le groupe UDC est satisfait du projet de fusion des deux entreprises de transports TN et TRN des villes de Neuchâtel et La Chaux-de-Fonds. Il espère et souhaite que cette union apportera une offre plus variée et une cadence plus importante dans l'offre des transports pour les usagers sans en augmenter les coûts. Une masse critique plus importante et des effets de synergies permettront de voir l'avenir de façon radieuse et, nous l'espérons, sans augmentation récurrente des tarifs.

Ce regroupement montre que le bas du canton est aussi à l'écoute des aspirations du haut en lui cédant le siège principal de la nouvelle société. Par contre, notre groupe, concernant d'autres projets, est totalement opposé à un éventuel abandon, malgré un bassin de population d'environ 100'000 habitants, de notre hôpital pour un site x ou y. Il en va de même pour le projet pharaonique et dispendieux de liaison rapide entre Neuchâtel et La Chaux-de-Fonds qui risque de se terminer pas loin du milliard de francs. Notre ville se doit d'être un acteur actif et non subir les événements imposés par le canton.

Pour terminer, nous remercions Madame Françoise Jeanneret pour les nombreuses années passées au service de notre cité au sein de notre Conseil communal et nous lui souhaitons tout de bon pour son avenir privé et professionnel. Enfin, nous vous invitons en masse à utiliser vos droits démocratiques pour le renouvellement de vos autorités ce 13 mai 2012.»

Groupe PLR

Christophe Schwarb: «Le groupe PLR a largement soutenu la demande de crédit pour l'assainissement des immeubles sis à la rue de l'Orée 58 à 62 et 64 à 68. Le groupe PLR marque ainsi sa volonté claire d'entretenir le patrimoine immobilier de la Ville. En revanche, le PLR constate que l'entretien courant a été très largement différé dans le temps. En conséquence, les loyers actuels ne permettent pas de couvrir les frais et l'ensemble des contribuables est appelé à la rescousse. Le groupe PLR s'engage pour une politique immobilière responsable et durable.»

Groupe socialiste

Jonathan Gretillat: «Lutter contre la pénurie du logement, contre la spéculation immobilière et contre la hausse généralisée des loyers, entretenir et développer le patrimoine immobilier de notre Ville, promouvoir une politique sociale du logement: tels sont les fondements de la nouvelle politique immobilière et du logement adoptée par le Conseil général lors de l'ultime séance de la législature, avec l'acceptation du rapport de sa commission spéciale "Politique immobilière et du logement".

Voilà un prometteur et ambitieux programme, que la Ville pourra concrétiser grâce à plusieurs moyens: en favorisant et en participant à la création de coopératives d'habitants; en acquérant des terrains mis à disposition d'entités à but d'utilité publique qui pourraient bâtir, entretenir et développer du logement pour toutes les catégories de la population; en employant à bon escient les outils fonciers et d'aménagement du territoire à disposition de la Ville (droit de superficie, quotas, densification, etc.) et enfin en mettant sur pied un véritable et durable système de subventionnement à la pierre et à la personne. Une solution doit également être trouvée de manière urgente pour les personnes qui ne bénéficieront bientôt plus des anciennes subventions fédérales, et dont la situation préoccupe au plus haut point notre groupe.

Le parti socialiste s'engage pour que toutes les catégories de la population puissent parvenir à trouver un logement à des conditions décentes en Ville de Neuchâtel. C'est dans ce but et de façon à ce que la population puisse se prononcer sur ces questions fondamentales pour l'avenir de notre ville que nous avons lancé une initiative communale "Des logements à loyers abordables pour tous!".»

Aux urnes, citoyens!

Le 13 mai 2012, les électrices et les électeurs neuchâtelois renouvelleront leurs autorités communales pour les 4 prochaines années.

Alors que le taux de participation au niveau communal était de 15,26% le mardi 8 mai à midi, les candidates et candidats des partis signataires du présent communiqué de presse invitent la population à voter!

En effet, malgré les sensibilités politiques diverses, les divergences d'opinions et de vues, les signataires de la présente sont inquiet-e-s face au taux actuel, particulièrement bas, de participation.

Toutes et tous sont convaincu-e-s que si voter est un droit, c'est aussi un devoir: le devoir de s'exprimer afin que personne ne puisse décider à la place d'un autre.

Le droit d'élire ses représentant-e-s au sein des autorités politiques est l'un des instruments de la démocratie le plus important.

L'utiliser c'est faire preuve de civisme et surtout la manière la plus directe de participer aux décisions de la Ville de Neuchâtel.

Ainsi, pour le bon fonctionnement de nos institutions et afin que les futur-e-s élu-e-s soient légitimé-e-s à représenter les sensibilités de chacun, **les soussigné-e-s invitent la population de notre Ville à faire usage de son droit de vote.**

Pour le PS Matthieu Béguelin	Pour le PLR Fabio Bongiovanni	Pour les Verts Carol Chisholm
Pour le PBD Xavier Grobéty	Pour le PEV Didier Rochat	Pour le POP Jocelyn Fragnière
Pour le PDC Vincent Pahud	Pour l'UDC-UDF Luc Grandchamp	

La Ville officielle

Enquête publique

Demande de Madame et Monsieur Loraine Monnin Rusca et Vincent Rusca, d'un permis de construire pour l'installation de capteurs thermiques en toiture de l'immeuble 29, rue des Fahys, article 5131 du cadastre de Neuchâtel. Les plans peuvent être consultés du 11 mai au 11 juin 2012, délai d'opposition.

Seuls les délais, indications et données publiés dans la Feuille Officielle cantonale font foi.

Les dossiers soumis à l'enquête publique peuvent être consultés au Service des permis de construire, fbg du Lac 3, 2e étage.

Les oppositions éventuelles doivent être adressées au Conseil communal, sous forme écrite et motivée.

Service des permis de construire

Activités des commissions réglementaires

Commission d'urbanisme

La Direction de l'environnement informe que la Commission d'urbanisme de la Ville siégera les :

- **vendredi 25 mai**
- **vendredi 22 juin**

Pour que les projets puissent être inscrits à l'ordre du jour, ceux-ci doivent impérativement être adressés au Conseil communal 10 jours avant la date de la séance.

Direction de l'urbanisme et de l'environnement

Passeport vacances

La vente du Passeport vacances de Neuchâtel et environs aura lieu **samedi 2 juin de 10 heures à 11h30 au Collège de la Promenade** (réservation des passeports du 14 au 28 mai sur le site www.passeportvacancesne.ch).

De très belles sorties sont au programme de cette 34e édition : la fabrique de chocolat Cailler et l'usine électrique à Broc, des joutes nautiques à Genève, des sorties en forêt, etc.

Toutes les personnes qui ont quelques heures à consacrer au Passeport vacances pour accompagner les enfants dans leurs visites et balades sont les bienvenues.

Plus d'informations et programme sous : www.passeportvacancesne.ch

Election du Conseil général et du Conseil communal

Convocation des électrices et des électeurs

Les électrices et les électeurs sont appelés à se prononcer pour l'élection du Conseil général et du Conseil communal

le 13 mai 2012

vu la loi sur les droits politiques, du 17 octobre 1984, et son règlement d'exécution, du 17 février 2003 ;

vu la loi fédérale sur les droits politiques des Suisses de l'étranger, du 19 décembre 1975 ;

vu l'arrêté du Conseil d'Etat, du 15 février 2012,

le Conseil communal précise :

Vote par correspondance

Les électrices et les électeurs peuvent voter par correspondance au moyen du matériel qui leur est adressé personnellement par l'Administration communale.

Le vote par correspondance ne peut être pris en considération que si les électrices et les électeurs introduisent le bulletin de vote dans l'enveloppe correspondante et le mettent, **avec leur carte de vote comportant leur signature et leur date de naissance**, dans l'enveloppe de transmission, **à affranchir**.

L'enveloppe de transmission doit parvenir à l'Administration communale **le dimanche 13 mai 2012 à 10 heures, au plus tard.**

Vote par Internet

Il ne sera pas possible de voter par Internet lors de ce scrutin.

Vote au bureau électoral

Le scrutin sera ouvert **le dimanche 13 mai 2012 au bureau électoral de Neuchâtel, à l'Hôtel de Ville, rue de l'Hôtel-de-Ville 2, de 10 heures à 12 heures**.

Peuvent exercer leur droit de vote les électrices et électeurs qui se présentent personnellement, **dans la mesure où le vote par procuration n'est pas autorisé,** munis de leur carte de vote comportant leur signature et leur date de naissance. **Aucun vote ne sera accepté sans la carte de vote.**

Personnes âgées, malades ou handicapées

S'ils en font la demande au bureau électoral au 032 717 72 36, jusqu'au dimanche matin 13 mai 2012, à 11 heures, les électrices et les électeurs âgés, malades ou handicapés peuvent exercer leur droit de vote à leur lieu de résidence, pour autant que celui-ci se trouve dans leur commune politique.

L'électrice ou l'électeur que des infirmités empêchent d'accomplir lui-même les actes nécessaires à l'exercice de son droit de vote peut se faire assister, à son domicile ou au local de vote, par deux membres au moins du bureau électoral.

Qui peut voter ?

Sont électrices et électeurs en matière communale :

a) les Suissesses et les Suisses, âgés de 18 ans révolus, domiciliés dans la commune, s'ils ne sont pas interdits pour cause de maladie mentale ou de faiblesse d'esprit ;

b) les Suissesses et les Suisses de l'étranger, âgés de 18 ans révolus, lorsqu'ils en ont fait la demande à la commune, s'ils sont originaires de celle-ci ou s'ils y ont eu leur domicile, à moins qu'ils ne soient déjà enregistrés dans une autre commune suisse ;

c) les étrangères et les étrangers, âgés de 18 ans révolus, domiciliés dans la commune, qui sont au bénéfice d'une autorisation d'établissement et qui sont domiciliés dans le canton depuis au moins un an.

Informations complémentaires

En cas de perte ou de destruction du matériel de vote, les électeurs peuvent obtenir son remplacement auprès du Contrôle des habitants jusqu'au vendredi 11 mai 2012 à 16 heures.

Les électrices et les électeurs peuvent obtenir de plus amples informations sur les modalités du scrutin :

- en se référant aux fascicules d'explications envoyés avec le matériel de vote ainsi qu'aux divers articles parus dans la presse ;
- en contactant le Contrôle des habitants, rue de l'Hôtel-de-Ville 1, au 032 717 72 20 ;
- en visitant le site Internet du canton de Neuchâtel à l'adresse www.ne.ch/vote

Neuchâtel, le 13 avril 2012.

AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL :

Le président, Alain Ribaux — **Le chancelier, Rémy Voirol**

Echos

■ Mardi, M. Olivier Arni, directeur des domaines, a représenté le Conseil communal à la journée commémorant le 500e anniversaire de propriété des domaines forestiers et agricoles de la Grande et Petite-Joux.

■ Mercredi, le Conseil communal sera représenté par M. Alain Ribaux, président, à l'assemblée générale de l'Association des sociétés de la Ville.

■ Mardi prochain, M. Alain Ribaux, président, représentera les Autorités communales, au 75e anniversaire de paix sociale horlogère, à Neuchâtel.

■ Le Conseil communal a adressé ses vœux et félicitations à Mme et M. Arlette et Claude von Gunten-Duvoisin, à l'occasion du 50e anniversaire de leur mariage.

Journée mondiale du commerce équitable

Spécialistes du commerce équitable depuis 38 ans, les Magasins du Monde organisent plus d'une vingtaine d'évènements dans toute la Suisse romande, ce samedi, à l'occasion de la 16e Journée mondiale du commerce équitable.

Les fruits secs seront au cœur de la campagne 2012 et pourront être dégustés **samedi matin 12 mai au marché de Neuchâtel.**

Marché

En raison de la Fête de l'Ascension, le marché du **jeudi 17 mai 2012** est supprimé.

Direction de la sécurité

Programme cinéma pour la semaine du 9 au 15 mai

Pour tous les cinémas, tél. 0900 900 920 (du réseau fixe Fr. 0,80/min).

APOLLO 1

AMERICAN PIE 4: 13 ANS APRÈS
2e semaine. 14 ans sug. 16 ans.
VF me au ma 15h, 17h45, 20h30, ve/sa 23h.
Acteurs: Jason Biggs, Alyson Hannigan, Chris Klein.
De Hayden Schlossberg.

BALKAN MELODIE
5e semaine. 7 ans sug. 10 ans.
VO s-t fr/all. di 11h15.
De Stefan Schwietert.

APOLLO 2

STREET DANCE 2 – 3D
1re semaine. 7 ans sug. 10 ans.
VF me au ma 16h, 20h15.
Acteurs: Falk Hentschel, Sofia Boutella, George Sampson.
De Dania Pasquini.

LES VACANCES DE DUCOBU
3e semaine. 7 ans sug. 7 ans.
VF me, sa/di 14h.
Acteurs: Elie Semoun, François Viette, Joséphine de Meaux.
De Philippe de Chauveron.

DÉPRESSION ET DES POTES
2e semaine. 12 ans sug. 16 ans.
VF me au ma 18h.
Acteurs: Fred Testot, Jonathan Lambert, Arié Elmaleh.
D'Arnaud Lemort.

THE AVENGERS - 2D
3e semaine. 12 ans sug. 14 ans.
VF ve/sa 22h30.
Acteurs: Robert Downey Jr., Chris Evans, Mark Ruffalo.
De Joss Whedon.

L'ENFANCE VOLÉE
4e semaine. 12 ans sug. 14 ans.
VO s-t fr/angl. di 10h45.
Acteurs: Katja Riemann, Stefan Kurt.
De Markus Imboden.

APOLLO 3

MARGIN CALL
2e semaine. 10 ans sug. 14 ans.
VO angl s-t fr/all. me au ma 20h30.
Acteurs: Kevin Spacey, Demi Moore.
De J.C. Chandor.

NOUVEAU DÉPART
4e semaine. 7 ans sug. 7 ans.
VF me au ma 15h15.
Acteurs: Scarlett Johansson, Matt Damon.
De Cameron Crowe.

UN ÉTÉ BRÛLANT
1re semaine. 16 ans sug. 16 ans.
VF me au ma 18h15.
Acteurs: Louis Garrel, Monica Bellucci, Nicolas Maury.
De Philippe Garrel.

THE HUNGER GAMES
8e semaine. 14 ans sug. 14 ans
VF ve/sa 23h.
Acteurs: Jennifer Lawrence, Josh Hutcherson.
De Gary Ross.

INDIAN PALACE
1re semaine. 7 ans sug. 16 ans.
VF di 11h.
Acteurs: Maggie Smith, Billy Nighy.
De John Madden.

ARCADES

THE AVENGERS – 3D
3e semaine. 12 ans sug. 14 ans.
VF me au ma 15h, 20h30, ve/sa 23h30.
Acteurs: Robert Downey Jr., Chris Evans.
De Joss Whedon.

L'ENFANT D'EN HAUT
6e semaine. 12 ans sug. 14 ans.
VF me au ma 18h.
Acteurs: Léa Seydoux, Kacey Mottet Klein, Martin Compston.
D'Ursula Meier.

BIO

INDIAN PALACE
1re semaine. 7 ans sug. 16 ans.
VF me au ma 15h, me, ve au lu 20h15, sa/di 17h45. VO s-t fr. me au ve, lu/ma 17h45, je, ma 20h15.
Acteurs: Maggie Smith, Billy Nighy.
De John Madden.

SANS ISSUE
2e semaine. 14 ans sug. 14 ans.
VF ve/sa 23h.
Acteurs: Bruce Willis, Sigourney Weaver.
De Mabrouk El Mechri.

REX

DARK SHADOWS
1re semaine. 12 ans sug. 14 ans.
VF je au di, ma 20h15, ve/sa 22h45, sa/di 17h45. VO s-t fr. me au ve, lu/ma 17h45, me, lu 20h15.
Acteurs: Johnny Depp, Michelle Pfeiffer, Helena Bonham Carter.
De Tim Burton.

SUR LA PISTE DU MARSUPILAMI
6e semaine. 7 ans sug. 7 ans.
VF me au ma 15h.
Acteurs: Jamel Debbouze, Alain Chabat, Fred Testot.
D'Alain Chabat.

STUDIO

LE PRÉNOM
3e semaine. 7 ans sug. 12 ans.
VF me au ma 15h30, 18h15, 20h30.
Acteurs: Patrick Bruel, Charles Berling, Valérie Benguigui.
D'Alexandre de La Patellière.

L'instantané de Stefano Iori...

... au feu !

Agenda pratique

Services d'urgence

Police: 117.

Service du feu: 118.

Urgences santé et ambulance: 144.

Hôpital Pourtalès et Maternité: N° principal: tél. 032 713 30 00.

Urgences adultes: tél. 032 713 33 00.

Urgences pédiatriques: hotline 24h/24, 365 j/365, tél. 032 713 38 48.

Hôpital de la Providence: tél. 032 720 30 30.

Viteos SA – électricité, eau, gaz (numéro général et urgences), tél. 032 886 00 00.

Services publics

ANAAP – Association neuchâteloise d'accueil et d'action psychiatrique. Permanence psyco-sociale l'après-midi: «Le Déclic», rue du Plan 19, «Le Nouvel Horizon», Beau-Site 29, La Chaux-de-Fonds. Groupes d'entraide, groupe des proches. Renseignements au no de tél. 032 721 10 93, réunions le mardi, une fois par mois, de 20h à 21h30.

ANPP – Association neuchâteloise des psychologues et psychologues-psychothérapeutes. Jean-Christophe Berger, secrétariat ANPP, rue de l'Ecluse 57, tél 079 767 93 03, e-mail: info@anpp.ch.

Pharmacie d'office

La pharmacie de la Gare est ouverte tous les jours jusqu'à 20h30. Après 20h30, le numéro du service d'urgence 144 communique les coordonnées du pharmacien de garde atteignable pour les ordonnances urgentes soumises à la taxe de nuit.

NOMAD maintien à domicile

Centre NOMAD Neuchâtel et environs

7 jours/7, prestations de soins (LAMal) et d'aide aux activités de la vie quotidienne, collaboration avec les partenaires favorisant le maintien à domicile. Demande de prestations et d'informations: passage M.-de-Meuron 6, Neuchâtel, **tél. 032 886 85 00**, jours ouvrables de 7h30 à 12h et 13h30 à 17h30.

Permanence dentaire

En cas d'absence du médecin traitant ou du dentiste, composer le **N° 144**.

Les services religieux

Paroisse réformée évangélique

Cultes du samedi 12 et dimanche 13 mai

Sud:

Collégiale: di à 10h, culte avec sainte cène.

Temple du Bas: je à 10h, méditation, salle du refuge.

Nord:

Ermitage: di à 10h30, culte avec le groupe d'éveil à la foi, avec sainte cène. Chapelle ouverte tous les jours de 9h à 18h pour le recueillement.

Valangines: di à 9h30, culte.

Est:

La Coudre: temple ouvert en journée pour le recueillement.

Maladière: sa 12 à 18h, culte «Parole & Musique» avec sainte cène. Le 12e homme (Jean 15.15). Robert Märki à l'orgue, agape à l'issue de la célébration.

Ouest:

Serrières: di à 10h15, culte avec sainte cène, baptême.

Pourtalès: di à 10h, culte ou messe.

Eglises catholiques romaines

Notre-Dame: sa à 17h, messe en portugais. Di à 9h, 11h15 et à 18h, messes.

Serrières, église Saint-Marc: sa à 17h, messe. Di à 17h30, messe en italien.

Vauseyon, église Saint-Nicolas: di à 10h30, messe.

La Coudre, Saint-Norbert: sa à 18h30, messe. Di à 17h, messe en latin.

Chapelle de la Providence: di à 10h, messe en polonais.

Hôpital Pourtalès, chapelle 6e étage: di à 10h, célébration dominicale (aumônerie protestante 1er et 3e di) et catholique (2e et 4e di).

Eglise catholique chrétienne

Eglise St-Jean-Baptiste (rue Emer-de-Vattel): di à 17h30, messe et visite œcuménique par le conseil chrétien de Neuchâtel.

Impressum

Editeur:
Ville de Neuchâtel, Conseil communal

Direction:
Rémy Voirol, chancelier

Rédaction:
Patrice Neuenschwander, journaliste
Aline Botteron, journaliste
Anne Kybourg, journaliste

Illustration:
Stefano Iori, photographe

Secrétariat:
Eliane Petermann, secrétaire de rédaction

Contact:
• Téléphone: 032 717 77 09
• Télécopie: 032 717 77 10
• E-mail: bulletinofficiel@ne.ch

Internet:
www.neuchatelville.ch

Mise en page:
Cathy Ecabert

Impression:
Imprimerie H. Messeiller S.A., Neuchâtel

Tirage:
22'000 exemplaires

Publicité

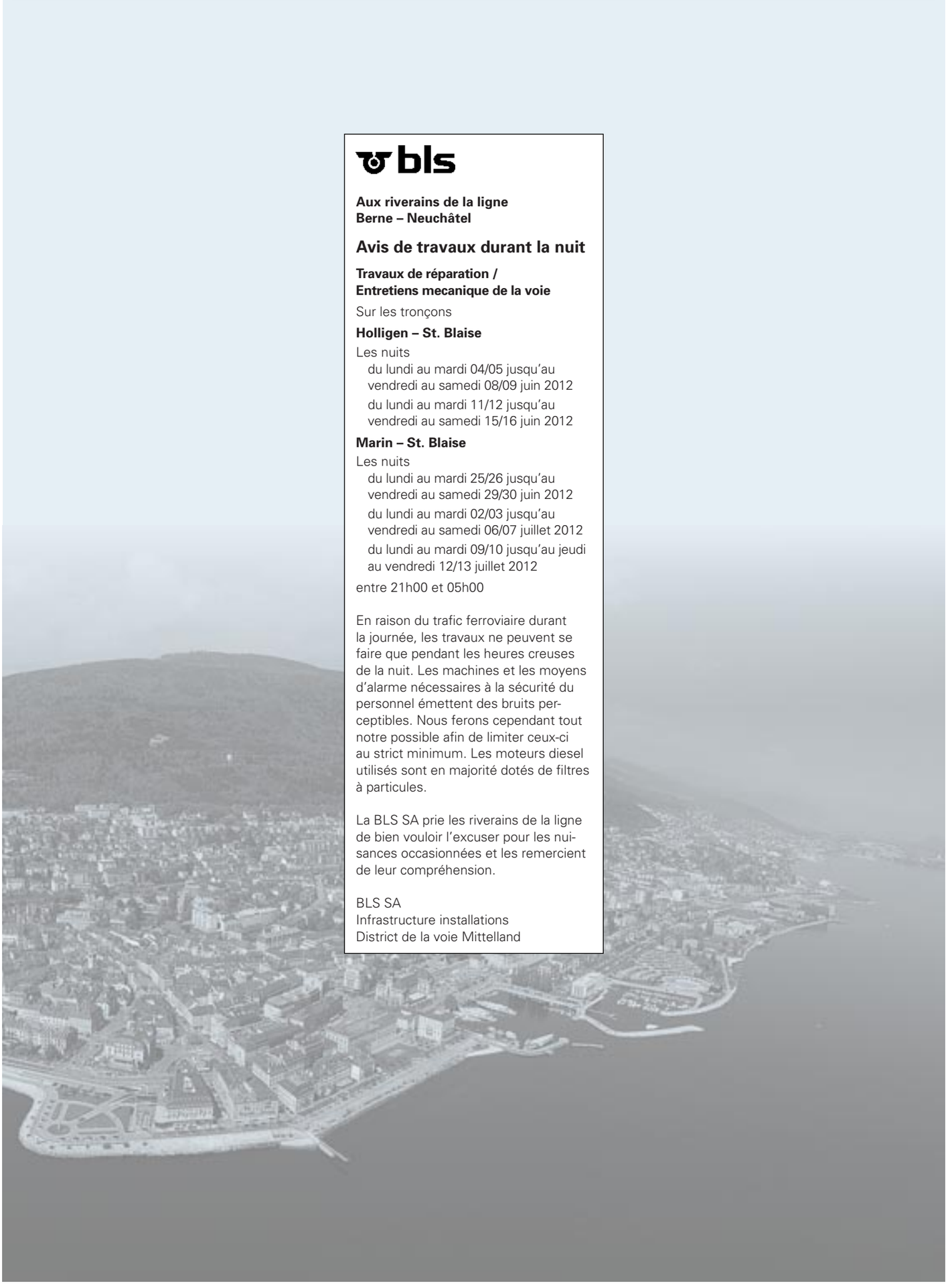

Aux riverains de la ligne
Berne – Neuchâtel

Avis de travaux durant la nuit

Travaux de réparation /
Entretiens mecanique de la voie

Sur les tronçons

Holligen – St. Blaise

Les nuits
- du lundi au mardi 04/05 jusqu'au vendredi au samedi 08/09 juin 2012
- du lundi au mardi 11/12 jusqu'au vendredi au samedi 15/16 juin 2012

Marin – St. Blaise

Les nuits
- du lundi au mardi 25/26 jusqu'au vendredi au samedi 29/30 juin 2012
- du lundi au mardi 02/03 jusqu'au vendredi au samedi 06/07 juillet 2012
- du lundi au mardi 09/10 jusqu'au jeudi au vendredi 12/13 juillet 2012

entre 21h00 et 05h00

En raison du trafic ferroviaire durant la journée, les travaux ne peuvent se faire que pendant les heures creuses de la nuit. Les machines et les moyens d'alarme nécessaires à la sécurité du personnel émettent des bruits perceptibles. Nous ferons cependant tout notre possible afin de limiter ceux-ci au strict minimum. Les moteurs diesel utilisés sont en majorité dotés de filtres à particules.

La BLS SA prie les riverains de la ligne de bien vouloir l'excuser pour les nuisances occasionnées et les remercient de leur compréhension.

BLS SA
Infrastructure installations
District de la voie Mittelland

Le Conseil général a tenu lundi soir sa dernière séance de la législature

L'immobilier au centre des débats

Le Conseil général a accepté à l'unanimité le rapport d'information relatif à la politique immobilière et du logement de la Ville de Neuchâtel présenté par la Commission spéciale homonyme. Il a également approuvé par 31 voix contre 6 du groupe UDC et une abstention PLR le crédit de 7,8 millions de francs pour l'assainissement énergétique des enveloppes des bâtiments de la rue de l'Orée 58 à 62 et 64 à 68.

La Ville de Neuchâtel entend mettre sur pied un système de subventionnement à la pierre et à la personne.

La Commission spéciale «Politique immobilière et du logement» a œuvré en collaboration avec la Direction de l'urbanisme et de l'environnement durant plus d'un an pour définir les grandes lignes d'une politique immobilière cohérente. «La construction de logements pour lutter contre la pénurie constitue l'une des priorités», a relevé le porte-parole de la commission. Un système de subventionnement à la pierre et à la personne devra également être élaboré.

> « Le groupe PopVertsSol a relevé la nécessité de lutter contre la spéculation immobilière »

Un large consensus

Les groupes ont tous salué les travaux de la Commission spéciale «qui a su clairement identifier les objectifs en la matière». Le groupe PopVertsSol a relevé la nécessité de lutter contre la spéculation immobilière. «Parmi les moyens à disposition, on retiendra le droit de superficie qui permet de garder la maîtrise du sol sans devoir investir», a déclaré leur porte-parole. Et de mettre en garde: «Le plus gros du travail reste à faire. Il s'agira de concrétiser des projets. Le porte-parole du groupe socialiste a récité une ode à la création de coopératives de logements. «Elle comporte de nombreux avantages, dont ceux de garantir une meilleure mixité sociale et de soustraire des logements de la spirale à la hausse des loyers», a-t-il expliqué. Le groupe PLR, lui, a estimé qu'il conviendra de repenser le système de subventionnement, notamment en lien avec l'extinction des aides prévues par la loi fédérale encourageant la construction et l'accession à la propriété de logements (LCAP).

Vers un nouveau système de subventionnement

Le conseiller communal, Olivier Arni, a également relevé les échanges constructifs qui on eu lieu entre l'exécutif et les membres de la Commission spéciale. «Nous répondrons aux questions soulevées par ce rapport, par étapes. Plusieurs points, tels que la création de sociétés immobilières ou l'aide à la personne, devront faire l'objet d'études complémentaires», a déclaré Olivier Arni. Le Conseil communal partage la volonté de limiter les effets pervers de la fin du système LCAP. «Des actions sont actuellement en cours, auprès du Canton et en collaboration avec des propriétaires de Denis-de-Rougemont, afin de mettre en place une phase de transition qui permette de lisser la fin du régime LCAP et des contrats tripartites, le temps de disposer de nouveaux logements à loyers abordables», a précisé le Directeur de l'urbanisme et de l'environnement. Exécutif et législatif se sont accordés sur la pérennisation de la Commission «Politique immobilière et du logement» pour la prochaine législature.

> « La consommation d'eau dépend uniquement du comportement des locataires »

Des bâtiments dépassés à l'Orée

Les membres du Conseil général ont prolongé leurs discussions au sujet de l'immobilier avec la demande de crédit pour la rénovation des bâtiments de l'Orée. Les groupes ont admis la nécessité de rénover ces bâtiments, dont l'état est dépassé. «La hausse des loyers ne permettra pas de couvrir les frais. C'est du subventionnement déguisé» a asséné le porte-parole du groupe PLR. Le groupe UDC, lui, déplore le manque d'anticipation du Conseil communal dans ce dossier. Au vu de l'importance du crédit sollicité, il a demandé si l'exécutif avait étudié la possibilité de vendre ces bâtiments, voire de les reconstruire. «Les 60 logements de la rue de l'Orée 58 à 68 constituent plus de 21% du parc locatif de la Ville. La conservation de ces immeubles est un des piliers d'une politique immobilière durable et responsable», a expliqué Olivier Arni. Et d'ajouter: «Il faudrait débourser 20 millions de francs pour déconstruire ces deux bâtiments et en créer de nouveaux». Le groupe PopVertsSol regrette que les travaux d'assainissement ne permettent pas d'améliorer l'évaluation des deux bâtiments en matière de consommation d'eau. «La consommation d'eau dépend uniquement du comportement des locataires», a répondu l'exécutif. Le groupe socialiste, lui, a insisté sur le fait que les loyers restent modérés. «Entretenir notre patrimoine immobilier et concrétiser une politique énergétique ambitieuse, tout en maintenant des loyers abordables: c'est le défi que nous relevons au travers de cet assainissement», a indiqué le directeur de l'Urbanisme et de l'Environnement. Et de rappeler: «Sur le plan énergétique, plus de 65% d'énergie fossile et de 70 tonnes d'émission de CO_2 seront économisés par an.» (ak)

Le calme est revenu

Le Conseil général a plébiscité à l'unanimité le rapport concernant la fusion des deux entreprises de transports TN et TRN. Un crédit de 700'000 francs, dont à déduire une participation des communes actionnaires du littoral à hauteur de 295'700 francs, est ainsi accordé à l'exécutif pour augmenter le capital dans le cadre de cette union. Les groupes ont relevé avec satisfaction l'état d'esprit positif qui règne à nouveau dans ce dossier. La fusion des deux entreprises de transports publics s'inscrit dans une volonté de construire l'agglomération neuchâteloise. Le législatif a également approuvé à l'unanimité le crédit de 5,8 millions de francs destiné à la première étape de la rénovation du Musée d'ethnographie de Neuchâtel. (ak)